

CIRCUIT PME – FICHE 48

CONFIDENTIALITÉ ET ÉTHIQUE EN MENTORAT

Comme pour toute relation professionnelle, l'éthique et la confidentialité sont des aspects importants à respecter pour créer un environnement de confiance et de sécurité entre mentor·e et mentoré·e.

Voici quelques points à garder en tête lorsque l'on parle de ces deux principaux fondements en mentorat.

1. RESPECTEZ LA CONFIDENTIALITÉ

Tout ce qui est communiqué entre mentor·e et mentoré·e dans le cadre de la relation mentorale doit rester confidentiel. Cet aspect est essentiel pour la personne mentorée qui ose se dévoiler en partageant ses objectifs professionnels, ses défis et ses inquiétudes. Il est important qu'elle sache qu'elle peut compter sur la discrétion de son ou sa mentor·e. De cette façon, elle sera plus à l'aise de se confier et de partager avec authenticité.

Il arrive également parfois que mentor·es et mentoré·es s'engagent solennellement en signant une entente de confidentialité.

2. SOYEZ INTÈGRE ET IMPARTIAL·E

L'intégrité est une composante essentielle de l'éthique. Durant vos échanges, restez honnête, authentique et transparent·e envers votre mentoré·e, tant dans le partage de votre expérience que dans vos conseils et recommandations. Ceci sera la clé d'une bonne entente avec la personne. Gardez une attitude positive lorsque vous parlez de votre vécu, vous êtes un modèle pour votre mentoré·e.

Demeurez également impartial·e dans vos suggestions et rétroactions et encouragez votre mentoré·e à choisir son propre chemin de développement professionnel.

3. CULTIVEZ L'HUMILITÉ

Ne vous laissez pas influencer par vos biais inconscients dans la relation et les échanges avec votre mentoré·e. Accueillez la personne en toute humilité, restez ouvert·e d'esprit, évitez les jugements, les généralisations et les stigmatisations. Respectez les valeurs et les croyances de la personne mentorée et n'essayez pas de la façonner à votre image.

CONFIDENTIALITÉ ET ÉTHIQUE EN MENTORAT



4. ÉVITEZ LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

N'utilisez pas votre statut de mentor·e pour promouvoir vos propres intérêts professionnels et personnels. Restez toujours transparent·e au sujet de vos liens et de vos relations avec d'autres personnes ou organisations. Faites également attention à ne pas vous retrouver dans des conflits d'intérêts internes.

Par exemple, si le ou la superviseur·e de votre mentoré·e vient vous voir afin de vous suggérer des éléments que votre mentoré·e devrait améliorer, c'est une bonne occasion d'expliquer clairement votre rôle qui n'est pas celui d'une courroie de transmission, mais d'un accompagnement qui se fait dans la confiance et la confidentialité.

D'autre part, il serait aussi malvenu que vous acceptiez de donner votre opinion à propos de votre mentoré·e à propos de son attitude, de son niveau de préparation pour une promotion, ou tout autre sujet qui trahirait le lien de confiance que vous avez établi avec lui ou elle.

5. POSEZ LE CADRE DE VOTRE MENTORAT

Établissez des frontières claires avec votre mentoré·e. Définissez les attentes de chaque partie prenante et les limites de la relation. Le mentorat n'est pas une relation amicale, ni une aide psychologique, ni de la supervision directe.



POUR ALLER PLUS LOIN :

Chouinard, Y. *Un modèle de convention de mentorat*.
Trousse mentorale 2020, Mentorat Québec.

Chouinard, Y. *La relation triangulaire mentor, mentoré, superviseur : un enjeu affectif et de pouvoir sous-estimé*.
Trousse mentorale 2022, Mentorat Québec.

